

LA CLEF DU CABINET

DES PRINCES
DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique sur
les matieres du tems,

*Contenant aussi quelques nouvelles de Litté-
rature & autres Remarques curieuses.*

NOVEMBRE 1711.



Imprimé

Chez JACQUES LE SINCERE,
à l'Enseigne de la Verité.

M. DCC. XI.

AVIS DU LIBRAIRE.

CE Journal, que nous donnons au Public tous les mois depuis celui de Juillet 1704. est reçu si favorablement dans toutes les parties de l'Europe, qu'il n'y a presque point de Curieux qui ne veuillent avoir cet Ouvrage mansal, complet, & ne le considerent très-utile à l'histoire du tems; pour répondre à leur empressement je me tiens fourni de corps entiers, & de mois séparés dudit Journal, afin que ces Curieux soient servis aussi-tôt qu'ils le souhaiteront. Mais l'Auteur continué d'avertir qu'il ne recevra pas les Memoires & Pièces concernant les interêts particuliers, ou ceux de leurs amis, pour inserer dans ce Journal, à moins qu'ils ne les affranchissent: On les averti même qu'ils seront toujours rejettez ou laissez en rebut, avec d'autant plus de justice que le public prend peu de part aux affaires des particuliers, les generales remplissent mieux son attente; mais quand ce seront des pièces interessantes & curieuses, dont le Public est bien aise d'en avoir la connoissance, on prie de les adresser au Libraire, ou à l'Auteur, qui en fera l'usage qu'elles meriteront.

309
LA CLEF DU CABINET
DES
PRINCES DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique
sur les matieres du tems;

Novembre 1711.

ARTICLE I.

Qui renferme ce qui s'est passé de considéra-
ble en ESPAGNE & en PORTU-
GAL depuis le mois dernier.

A Ce que nous avons dit le
mois dernier *, des pré-
cautions que prend la
Cour de Londres, pour
s'assurer la possession de
Gibraltar & du Port Ma-
hon; nous ajouterons, que le Comte de
Portmore a fait embarquer à Lisbonne
deux Bataillons des troupes Angloises qui
fervoient en Portugal, pour aller renfor-
cer la Garifon de Gibraltar. Et que la
Reine Anne nomma au mois de Septem-
bre les Sieurs Arthur Moore & Henri Bel-
lasis pour les Commissaires, afin d'aller
prendre connoissance de l'état des Garni-
sons, des Magazins & des fortifications de
Gibraltar & de Port Mahon: ces Commis-
saires doivent aussi faire une exacte revûe
des Troupes à la solde d'Angleterre, qui
sont en Portugal & en Catalogne, afin que

*La Reine
Anne, ses
précautions
pour les
Troupes &
Magazins
d'Espagne
& de Portu-
gal.*

X 2 cette

* Voyez Octobre page 239.

cette Princesse soit en état d'en rendre compte à son Parlement, qui ne manquera pas à la prochaine séance de demander l'emploi des subsides que les Communes accorderont l'hiver dernier.

Flottes Angloises & Hollandoises en dommagées.

II. De tems à autre la navigation des Anglois & des Hollandois est troublée, & reçoit des échecs considerables, soit de la part du Ciel, soit de la part des hommes : l'Escadre que ces deux Puissances ont eu dans les Mers de Naples pendant l'Eté, en partirent au commencement de Septembre, servant de convoi à plusieurs Bâtimens de leur Nation, qui venoient du Levant, & à quelques Napolitains qui portoient des provisions à Barcelonne : cette Flotte fut battue d'une rude tempête sur les côtes de Toscane, plusieurs Navires perirent, d'autres furent démâtes & endommagés : partie relâcha à Livourne pour se radouber, les autres dans les premiers Ports qu'ils purent aborder, & quelques-uns furent enlevés par les Armateurs François & Siciliens.

Une Flotte marchande Hollandoise de plus de soixante voiles, faisant route vers Lisbonne, sous l'escorte de deux Vaisseaux de guerre, fut rencontrée la nuit par quelques Vaisseaux de guerre François, qui prirent quatorze Navires marchands, la plupart chargez de bled pour Lisbonne, ils les conduisirent à Cadix, le reste se sauva à la faveur de la nuit ; quoi que cette perte ne regardât que les Hollandois, elle ne laissa pas d'être fort sensible aux Portugais, par le besoin qu'ils avoient de ce bled, & qu'ils attendoient avec impatience ; aussi lorsque cette nouvelle fut rependüe dans Lis-

bonne,

des Princes &c. Novemb. 1711. 311
bonne, le prix du pain encherit considéra-
blement, & le murmure du Peuple aug-
menta.

III. La Cour d'Espagne a séjouriné à
Corella tout le tems nécessaire pour rétablir
la santé de la Reine. Le Roi a donné plu-
sieurs gratifications à la plupart de ceux qui
avoient le plus signalé leur zèle & leur fi-
delité pour son service & pour la deffense
de l'Etat. Nous n'entrerons point dans le
détail de toutes ces gratifications, qui
nous meneroit trop loin; tout ce qu'on
peut dire en général, c'est que quoi que Sa
M. C. les ait étenduës & portées aussi loin
que la scituation des affaires de son Royau-
me le lui ont permis, il s'en manque beau-
coup que ce Prince ait pû donner des mar-
ques de sa gratitude à tous ceux qui l'ont
meritée, tout l'or du Perou, & toutes les
charges d'un grand Empire auroient à peine
suffi pour pouvoir recompenser tous ceux
qui l'ont mérité: mais aussi l'on peut dire,
sans flaterie, à la gloire de la Nation Es-
pagnole, que le plus grand nombre de
ceux qui ont signalé leur zèle & leur fide-
lité, l'ont fait plus par honneur, que dans
la vûe des recompenses.

Parmi ceux qui se sont rendus dignes des
bienfaits du Roi Catholique, on doit met-
tre à la tête le Prince de Santo Buono, ci-
devant Ambassadeur d'Espagne à Venise,
qui a mieux aimé subir la confiscation des
grands biens, qu'il possédoit dans le Royau-
me de Naples, que de manquer au serment
de fidelité qu'il avoit prêté au Roi lorsqu'il
monta sur le Trône: c'est en consideration
de ce sacrifice, de cette fidelité & des servi-
ces

*Zèle & fi-
delité des Es-
pagnols pour
leur Roi.*

*Le Prince
de Santo
Buono est
fait Viceroi
du Perou,*

ces de ce Seigneur, que Sa M. C. l'a nommé Viceroi du Perou.

*Autres
gratifica-
tions que le
Roi donne
aux Espa-
nols fideles.*

Ce Monarque a nommé à l'Evêché de Lugo en Galice le Pere Andrez Capero Procureur Général de l'Ordre des Carmes, qui s'est rendu recommandable par sa fidélité : Don Antonio Sanguinetto de Vayas, qui étoit Coregidor de Madrit, lorsque les Alliez s'emparèrent de cette Capitale l'année dernière, (qui méprisa les promesses & les menaces du Général Staremberg, pour l'obliger d'aller saluer l'Archiduc d'Autriche en qualité de Roi d'Espagne,) * a été fait Marquis du titre de Castille.

*Mr. d'Ar-
pajou assiege
& prend Ve-
nasque.*

IV. Pendant que Mr. le Duc de Vendôme faisoit ses préparatifs pour l'ouverture de la Campagne d'Automne, le Marquis d'Arpajou, qui est sous ses ordres, a fait la Conquête d'Arens, comme nous l'avons dit le mois dernier ; en suite il marcha pour assieger Venasque avec un détachement de cinq mille hommes François & Espagnols : ces deux Places, soutenuës de Châteaux escarpez sur le roc, servoient de retraite aux libertins d'Aragon, qui correspondoient avec les Rebelles de Catalogne, faisoient souvent des courses, incommodoient la communication avec la frontiere de France, enlevoient les Couriers, & fermoient le passage du Bearn & de la Gascoigne : toutes ces considerations ont retardé de quelques mois l'exécution des projets formez contre la Catalogne, parce qu'il étoit absolument nécessaire de ne pas laisser ces deux Châteaux derriere l'Armée des deux Couronnes, où des Garnisons me-
diocres

* Voyez Tome XIV. page 96.

des Princes &c. Novemb. 1711. 313
diocres pouvoient causer de grandes incommoditez.

Mr. d'Arpajou arriva le sept Septembre devant Venasque, scitué à la source de la Riviere d'Essera, au bas des Pirenées du côté d'Espagne. La Ville n'ayant fait aucune résistance, cet Officier Général y mit d'abord deux cens hommes, s'empara de farler & des autres auteurs, par où l'on pouvoit venir inquiéter le siège du Château: toutes ses dispositions étant faites, & l'Artillerie étant arrivée avec une peine extrême, (ayant été obligé de lui faire grimper des rochers impraticables à toutes sortes de voitures,) Mr. d'Arpajou fit ouvrir la tranchée la nuit du onze Septembre; le 13. sa Batterie étant établie, il commença à faire tirer sur le Château, le feu continua les deux jours suivans; il y avoit le 15. une breche de cinq toises, mais le rocher étoit trop escarpé pour pouvoir tenter un assaut avec succès: d'ailleurs Mr. d'Arpajon fut averti par des deserteurs que derriere la muraille ébou'ée il y avoit un retranchement de poutres & de sacs à laine; ce Général voulant menager les Troupes, fit tirer à boulets rouges, qui ayant mis le feu au Château & fait crever la citerne, les Affiegez battirent la chamade; le 16. Septembre à six heures du soir la Capitulation fut signée, suivant laquelle la Garnison se rendit prisonniere de guerre, elle étoit composée partie d'Allemands & partie de ces libertins Aragonois, surnommez *Volontaires*, qui n'ont pris les armes que pour piller avec plus d'impunité; les desordres & les assassinaats qu'ils ont commis dans leurs courses,

courfes, leur faisant craindre que les Espagnols ne fiffent main basse fur eux ; ils demanderent une escorte de troupes Françoises jusques à Jaca, à dix lieuës de Venafque, c'est l'endroit destiné pour leur prison : à l'égard des Allemands, il fut réglé qu'ils seroient conduits en France, jusques à ce qu'on les eût échangez. Le Gouverneur qui y commandoit est un Aragonois nommé Don Manuel de Sola : Venafque est un des plus forts Châteaux de toute l'Espagne, Mr. de Staremberg le croyoit imprenable, sur le plan que les Catalans lui en avoient fait, parce qu'ils ne croyoient pas qu'il fut possible aux François, encore moins aux Espagnols, d'y pouvoir conduire du Canon.

Mr. du Rosel assiege Castel Leon.

V. Après la prise de Venafque, une partie des Troupes qui en avoient fait la Conquête, furent détachées sous les ordres du Marquis du Rosel, pour aller attaquer Castel-Leon, dans la vallée d'Arens, qui n'est pas à beaucoup près si fort que Venafque, mais dont les avenues sont très-difficiles.

Ouverture de la Campagne de Mr. de Vendôme.

VI. Le 16. Septembre Mr. le Duc de Vendôme partit de Cervera avec un corps de Troupes Espagnoles qu'on y avoit assemblé : il fut joint dans la route par les Troupes Françoises, qui étoient cantonnées près d'Agramont, sous les ordres du Marquis de Guerchy : le 17. il fit prendre les devans au Chevalier de Croix avec les Dragons, suivis de la Cavalerie : Mr. de Vendôme avoit formé le dessein de chasser les Troupes de Mr. de Staremberg du poste de Calaf, d'où il tiroit des vivres & des bestiaux

des Princes &c. Novemb. 1711. 315
 bestiaux des montagnes circonvoisines ; à la proche de Mr. de Vendôme les Alliez abandonnerent Calaf, mais ils borderent le Ruiffeau de Pradel Rey, qui grossit plus bas à Ingualada la Riviere de Noya : Mr. de Vendôme les en fit chasser à coups de fusils par la Brigade des Gardes Valonnes, favorisée de quelques pièces de Campagne, où quatre Bataillons Anglois furent fort maltraitez : voilà par où Mr. le Duc de Vendôme a fait l'ouverture de la Campagne d'Automne ; il a établi son quartier général à Calaf, en attendant que les Troupes qui étoient dans les quartiers les plus éloignez l'eussent joint.

ARTICLE II.

*Contenant ce qui s'est passé de considerable en
 FRANCE depuis le mois dernier.*

I. **M**onsieur le Comte d'Albon, possesseur du Royaume d'Yvetôt, s'étant pourvû au Conseil, prétendant de faire décharger son petit Etat du payement du dixième denier, a perdu son procès : apparament qu'on a jugé, que puisque le Royaume de France servoit de barriere au sien, il devoit contribuer, au *pro-rata* de ses facultez, aux dépenses neces- *Le Royaume d'Yvetôt soumis au dixième denier.* saires pour la défense de la Frontiere, puisque les ennemis de la Couronne de France ne respecteroient pas la Monarchie d'Yvetôt, s'ils venoient à pénétrer jusques dans les Pays de Caux. On ne sera pas fâché de trouver ici quelques remarques historiques touchant la naissance du Royaume

aume

*Érection
de ce petit
Royaume.*

aume d'Yvetôt, que quelqu'uns (mal à propos) ont traité de fable & de chimere.

En l'an 534. de nôtre salut, le Roi Clotaire I. du nom, tua dans l'Eglise de Soissons, un Vendredi Saint, un nommé Gautier Genti homme Normand, Seigneur d'une petite Terre dans le Pays de Caux, à six lieues de Roüen, nommé Yvetôt. Le Roi se repentant bientôt après d'une action si violente, chercha à la reparer aussi-tôt qu'il l'eût connue. Dans cette vûe, il fit expedier des Lettres Patentes au fils de ce Gautier, par lesquelles il érigea pour lui & ses successeurs, à perpetuité la Seigneurie d'Yvetôt en Souveraineté, avec titre de Royaume, avec toutes les exemptions dont jouïssient pour lors les Princes de la Famille Royale, dans les Terres qui leur servoient comme d'apanage. Ce Titre Primordial ne se trouve plus, une espace de tems de près de douze cens ans l'a fait égarer; mais les Comtes de Bellay & presentement le Comte d'Albon, entre les mains desquels Yvetôt a passé par droit de succession, ont produit de tems à autre des actes publics, qui sont des preuves du Privilege que Clotaire donna à la Seigneurie d'Yvetôt.

Ces actes publics ne remontent cependant que jusqu'en 1392. on y trouve entre autres une Lettre de cachet du Roi François I. adressée au Parlement l'an 1543. en faveur de la Dame d'Yvetôt, où elle est qualifiée de Reine. Le Roi d'Yvetôt se trouva au mariage d'Henri le Grand, lorsqu'il épousa Marie de Medicis: (c'étoit Martin de Bellay:) comme on étoit em-

. barassé

barassé de lui donner une place convenable, Henri IV. dit au Maître des ceremonies. *Ventre sangri, j' prétend que mon petit Roi d'Yvetôt soit placé honorabl. ment selon sa qualité: je vous ordonne de lui marquer son rang.*

II. Monsieur le Duc de Noailles arriva le 19. Septembre à la Cour, revenant d'Espagne: Il rendit compte au Roi de l'état de l'Armée en ce Pays-là, & de ce qui avoit été réglé dans les conférences de guerre, qui ont été tenuës à Corella en présence du Roi Catholique, & de Mr. le Duc de Vendôme; Mr. le Duc de Noailles a été parfaitement bien reçu de Sa M. peu de jours après l'arrivée de ce Général, il se trouva attaqué d'une esquinancie, qui obligea les Medecins de le faire seigner: mais il se porte mieux, & on espere qu'il fera en état de retourner en Catalogne avant la fin de la Campagne d'Automne.

III. Les principaux Officiers qui étoient dans Bouchain se plaignent de ce que les Alliez n'ont pas religieusement observé ce qui leur avoit été promis. Comme les Assiegeans ne vouloient point écouter les propositions des Otages, qu'à condition que la Garnison seroit prisonniere de guerre, les Assiegez ne voulurent pas s'y soumettre, à moins que ce ne fut sur le pied de ce qui fut accordé à la Garnison de la Citadelle de Tournay; à laquelle on permit d'aller en France, pourvu que les Officiers ni Soldats ne servissent point qu'après leur échange: ceux qui porterent la parole de la part du Général Fagel, acquiescerent à cette condition: les Assiegez de bonne foi
livrerent

*Mr. le Duc
de Noailles
de retour en
France.*

*Infraction
de la Capi-
tulation de
Bouchain.*

livrerent une Porte de la Place aux Alliegeans, en attendant que la capitulation fut signée de part & d'autre. Quand on vit qu'il n'y avoit plus qu'une Barriere qui separoit les troupes, on presenta à Messieurs de Selve * & de Ravignan la Capitulation pour la signer, ils dirent qu'on leur avoit promis de les conduire en France, & que cette clause devoit y être ajoutée, on leur repondit que c'étoit un mal entendu, que Mr. de Marlborough qui commandoit en chef, n'avoit point promis pareille condition, qu'ils étoient tous prisonniers de guerre sans restriction: alors plusieurs Officiers même de l'Armée des Alliez, s'aperçurent tres bien que ce Général vouloit ajouter ce relief à la gloire de sa conquête, pour lui donner plus de lustre en Angleterre, où son credit n'est pas sur le pied qu'il étoit lors de la prise de Tournay.

IV. La Cour de France a fait expedier des congez à plusieurs Officiers des Alliez pour pouvoir aller chez eux vâquer à leurs affaires; parmi ces prisonniers sont le Comte d'Erbach, le Baron de Wassenauer Lieutenans Généraux, Mr. Borck Major Général, le Comte de Denhoff, & Mr. Savari Colonels. Ces Prisonniers étoient sur leur parole d'honneur à Landreci & autres Places frontieres: on ne les a pas promenés dans les Provinces de France, comme on promene en Brabant & en Hollande ceux qui composoient la Garnison de Bouchain: peut-être que la politique y a plus de part que la vanité.

ARTI-

* C'est par erreur qu'au Journal precedent page 304. on a mis St. Luc au lieu de Selve.

*Prisonniers
des Alliez
relâchez
par congé.*

ARTICLE III.

Contenant ce qui s'est passé de considerable en ITALIE depuis le mois dernier.

I. **I**L y a quelques mois qu'il s'est élevé une dispute à Naples entre les Ecclesiastiques & le Peuple au sujet des enterremens; la Cour de Rome soutient ceux-là; le Viceroy & les Officiers du Gouvernement politique appuyent ceux-ci. Ce qui donna lieu à la naissance de cette contestation, fut un Decret qu'une Confrairie établie à Naples pour enterrer les morts gratuitement, obtint à Rome de la Congregation des Evêques & Reguliers, qui modereroit les frais funéraires des Curez à l'égard des Confreres. Le Peuple pretendit jouir du même benefice, c'est-à-dire, d'être déchargé du droit de *Monopole* sur les enterremens; puisque le cadavre d'un membre de la Confrairie, occupoit autant d'espace en terre sainte que celui d'un autre mort; qui n'étoit pas enrollé dans la Confrairie. Comme cette prétention tendoit à diminuer considerablement les profits que cette pieuse & loüable coutume, introduite dans l'Eglise; procuroit aux Ecclesiastiques; les corps Seculiers & Reguliers s'étans unis, s'oposerent à l'exécution de ce Decret; ils en obtinrent un second à Rome qui cassa le premier.

Differend survenu à Naples au sujet des enterremens.

L'obtention de ce nouveau Decret gendarma si fort le Peuple Napolitain, qu'on se crût à la veille d'un tumulte général; ces fâcheuses dispositions empêcherent le Comte Boromeo, Viceroy de Naples, de
permettre

permettre l'enregistrement & l'exécution de ce second Decret: le Cardinal Pignatelli Archevêque de Naples, fit dire sous main aux Ecclesiastiques Seculiers, qu'afin de ne pas acquiescer à la reforme des droits funéraires, il leur deffendoit d'aller aux enterremens; il fit faire la même deffense aux Religieux Reguliers & à ceux qui déservent les Hôpitaux.

Ces Communautez Religieuses s'excuserent d'obéir à cet ordre, representant à Son Eminence les inconveniens qui en naistroient, principalement à l'égard de ceux qui ne subsistoient que par la liberalité du Peuple.

Le Peuple eut recours à l'autorité des Magistrats Royaux, qui firent une Ordonnance pour obliger les Ecclesiastiques d'assister aux funeraillles, sans prétendre d'autres droits que ceux qui étoient reglez par le premier Decret, dont nous avons déjà parlé, à peine d'être chassés de la Ville: le Curé de saint Liborio donna le premier exemple de fermeté; car quoi qu'appelé pour aller à l'enterrement d'un de ses Paroissiens, il aima mieux être chassé de la Ville, que d'aller dire des *REQUIEM gratis*, alléguant pour toute excuse, qu'il ne vouloit point désobéir à son Archevêque, ni déroger aux anciennes coûtumes.

Le Peuple peu édifié de la charité de ses Pasteurs, qui soutenoient avec plus de fermeté leur retribution des funeraillles, que si c'eut été un des points essentiels de l'Evangile, prit le parti de porter les morts dans les Eglises, sans ceremonies, sans prieres, & sans accompagnement de Prêtres, ce qui

causa

des Princes &c. Novemb. 1711. 321
causa tant de scandale, que le Pape en étant informé, donna un troisième Decret, par lequel il remettoit la décision de cette affaire au Cardinal Pignatelli.

En vertu de ce Decret Son Eminence fit proposer au peuple de nommer des Députez, qui avec Elle termineroient cette affaire à l'amiable : Elle ordonna en même tems aux Curz & aux autres Ecclesiastiques, d'aller aux enterremens lorsqu'ils y seroient invitez, & de se contenter pour leur retribution de ce que chacun voudroit leur donner volontairement : mais le Cardinal trouva peu de disposition aux Ecclesiastiques de Naples de se conformer à cette reforme, le peuple de son côté refusa de nommer des Députez, & le Cardinal se retira à la campagne, sous pretexte que sa santé demandoit qu'il allât changer d'air : cependant on disoit hautement, que cette absence n'avoit pour fondement qu'un chagrin de voir son autorité méprisée par la désobeïssance, & par une infinité de pasquinades qu'on affichoit tous les jours aux Carrefours, aux Portes des Eglises, & même à celles de son Palais. Parmi ces pasquinades il y en a une qui n'est qu'une traduction en vers Italiens de cette satyre de feu Mr. Bouleau, où le Poëte se plains ainsi de ce qui se pratique à l'égard des enterremens.

*Un infame Crieur, de qui l'ame inhumaine
Ne voit aucun vivant qu'avec beaucoup de
peine ;*

*Ce funeste Corbeau qui ne vit que de morts
Marchande insolentement pour enterrer les morts.*

Choisiss z

Choisissez, vous dit-il, l'endroit de votre fosse ;
Plus elle est près du Cœur & plus la somme
est grosse ;

Il faut tant pour le fond & pour le Maître
Autel.

Entre tous les impôts en voyons-nous un tel ?
Et pour l'argenterie un Crieur vous demande,
Si vous voulez avoir la petite ou la grande,
Le prix est différent, il vous coûtera tant,
Ainsi l'on ne fait rien, si l'argent n'est comptant :
Jamais aucun credit ne se fait à l'Eglise,
N'avez-vous point d'argent ? la Croix de bois
est mise.

Cette licence du Peuple Napolitain a
obligée le Pape d'établir une Congregation
extraordinaire de treize Cardinaux, pour
examiner les abus qui ont donné lieu à
cette querelle, y remédier ensuite, & faire
cesser le plutôt qu'on pourra le scandale pu-
blic.

*Fausse Re-
lation pu-
bliée par or-
dre du Vice-
roi de Na-
ples.*

II. Le Comte Charles Boromeo Viceroy
de Naples, sur les premiers avis qu'il reçut
de Vienne, fit publier une ample Relation
de la Bataille qui se donna en Moldavie
le 19. & 20. Juillet, par laquelle il donnoit
tout l'avantage aux Moscovites, tailloit en
pieces toute l'Armée Ottomane, & redui-
soit le Roi de Suede à la merci & discre-
tion de ses ennemis ; c'est avec de pareilles
Relations, qu'on a abusé la crédulité pen-
dant plus de six semaines, non seulement
des Napolitains, mais aussi d'une infinité
de gens dans plusieurs autres Etats, qui
donnent tête baissée dans toutes les nou-
velles qui flattent leur inclination & leur
partialité : c'est ainsi qu'on les abusa l'année
derrière

derniere par des Relations infideles de la Bataille de Villaviciosa, qui donnerent lieu à faire des rejouissances dans les Etats soumis aux Nations qui venoient d'être vaincus: N'en déplaise au Viceroi de Naples, ni à ceux qui poussez du même esprit de politique ou de partialité ont celebré la défaite des Turcs, & le triomphe des Moscovites, nous donnerons plus bas une Relation fidele des circonstances de cette bataille que les Moscovites n'ont pû tenir plus long tems cachée.

III. Dépuis longtems on travailloit à bâtir une Tour, pour servir de clocher à l'Eglise des Clercs Reguliers de Sr. Paul à Naples, qui avoit déjà coûtée plus de dix mille ducats: mais les Architectes n'ayans pas fait d'assez bons fondemens pour supporter un fardeau si lourd, principalement dans un pays où l'on ressent de frequents tremblemens de terre, ce nouvel édifice s'éroula le 19. du mois d'Août; par sa chute il enfonça deux chapelles de l'Eglise, abisma quelques chambres où il ne se trouva heureusement personne: les ruines percerent jusques dans une cave, où il y avoit 80. tonneaux pleins pour la provision du Monastere, où le Frere Sommelier fut enseveli.

*Tour en
Clocher de
Naples ren-
versé.*

IV. Le Cardinal Gualterio ayant été déclaré Protecteur des Catholiques de la Grande Bretagne, a accepté cet employ: moins cette protection est lucrative, plus elle est digne d'un Cardinal de la sainte Eglise.

*Le Cardé-
nal Gualte-
rio Protec-
teur d'An-
gleserre.*

V. Le Pape a nommé Mr. Bentivoglio pour aller resider à la Cour de France en

Y

qualité

*Nonces du
Pape en
France &
en Pologne.*

qualité de Nonce du saint Siege : Mr. Erba Vice-Légat de Boulogne va en la même qualité en Pologne, lequel à l'avenir sera nommé Mr. Odescalchi, parce que la Maison d'Erba est une branche de celle d'Odescalchi, qui fut illustrée de la Thiere par le Pontificat d'Innocent XI. la Legation de Boulogne sera remplie par Mr. Airolti.

*Mr. de Sa-
voye repasse
en Piémont.*

VI. Monsieur le Duc de Savoye après avoir pris quelque tems les eaux de saint Maurice à Taniers, se rendit à Conflans, pour faire défilér son Armée, qui a repassée les monts, pour aller hiverner en Piémont, & les Troupes Allemandes en Lombardie: ainsi Son A. R. a de nouveau abandonné son Duché de Savoye à la discretion des François, qui ont repris possession de Chamberi, Ancei, Montmelian, Miolans, & autres Postes. Les dispositions & la contenance de Mr. le Maréchal de Berwick ont empêché les Alliez de faire la moindre entreprise sur aucun endroit du Territoire de la Couronne de France, pas même d'établir aucune contribution, quoiqu'on se fût flatté d'en retirer du Lionnois, de la Bresse & du Dauphiné, en assez grande quantité pour remplir les coffres de Monsieur le Duc de Savoye.

*Mr. de Ber-
wick rend
infructueuse
la Campa-
gne de Mr.
de Savoye.*

ARTICLE IV.

Contenant ce qui s'est passé de considerable en SUISSE depuis le mois dernier.

I. J'Avois écrit en Suisse pour être éclairci des suites qu'auroit la plainte de Mr. Stanian, sur l'affront fait à Mr. Manning : on m'a envoyé une Lettre qui contient quelques faits tirez de la procedure, & en même tems une espece de critique de quelques endroits du Mercure qui s'imprime à Berne, (quoi que sous le nom du Sr. Van Bulderen à la Haye;) Je joindrai ici cette Lettre mot à mot sans y rien mettre du mien, parce qu'elle peut servir à éclaircir des faits publics, qui ont fait du bruit dans toute l'Europe.

A Baden le 25. Septembre 1711.

*Lettre au
sujet de l'af-
front fait à
Mr. Man-
ning.*

Sur la plainte que Mrs. Stanian & Manning firent dans les lettres qu'ils écrivirent aux Cantons Conseigneurs de Sargantz, pour demander justice de l'affront fait à Mr. Manning près de Pfeffers; l'Office du Baillage de Sargantz a fait faire toutes les perquisitions requises, & envoyé les informations à ses Seigneurs Superieurs. Elles consistent dans la déposition de sept témoins, & dans un procez verbal de la visite du lieu où s'est passée l'action. Il paroît par toute cette procedure, que ceux qui ont insulté Mr. Manning, n'ont eu aucun dessein de le tuer : la situation étant telle, qu'il n'y a qu'à pousser un homme pour le

précipiter par dessous le roc, en sorte qu'il tomberoit mort sans remede.

Il n'y a rien qui prouve que Mr. Merveilleux ni ses gens ayent part à cette action ; il est seulement prouvé par la déposition d'un témoin, qu'on a entendu des cris, & peu de tems après une voix qui disoit, *va-t'en coquin à cette heure.*

Le Chirurgien qui a pancé Mr. Manning, dépose qu'il lui a trouvé dix petites playes, qui ne seignoient déjà plus lorsqu'il arriva, avec quelques meurtrissures, qui n'auroient pas empêché un Paysant de continuer son travail.

Le Sergent de Pfeffers qui a escorté Mr. Manning avec six autres Gardes armez du lieu où il s'est fait traiter jusqu'à Ragatz, dit que c'étoit dix jours après son aventure, que Mr. Manning étoit monté à cheval sain & gaillard, & leur avoit donné une pièce de trente sols pour payer cette escorte qu'il avoit demandée à ses fraiss.

Ce recit, tiré mot à mot de la procedure, fait assés voir le redicule des exagerations du *Mercuré Historique*, qui se distribuë comme imprimé à la Haye chez Henry van Bulderen, & qui s'imprime réellement tous les mois dans la Ville de Berne. On ne sçauroit blâmer Mr. Manning de se plaindre de l'affront qu'il a reçû, cela est naturel : il est bien naturel aussi que M. Stanian intercede vivement pour un homme qui a été son domestique, & qui lui a rendu des services essentiels ; mais il est étrange qu'un politique comme l'Auteur du *Mercuré*, rapporte des plaintes comme des preuves, & paroisse aussi peu informé des affaires

affaires dont il parle, que si elles se passeroient aux Indes. Sa profession de Gazetier ne lui permet pas d'ignorer, que M. Manning, qu'il qualifie de *Ministre d'Angleterre*, est simplement Secrétaire de cette Couronne auprès des Grisons, & que M. Merveilleux, qu'il affecte de traiter d'*Agent de Mr. le Comte de Luc*, est Secrétaire interprète de France auprès de cette même République.

Il devoit sçavoir aussi que M. Merveilleux y étant revêtu d'un caractère incontestable, fut maltraité il y a un an par les Valets de M. Manning, au milieu de la Ville de Coire, au lieu que l'insulte que M. Manning a reçûe s'est passée dans un Pays & dans une Jurisdiction où ni lui ni la Reine Anne sa Maîtresse ne sont pas reconnus. Aussi quelques-uns des Cantons, sur la communication qui leur a été faite du proces, ont déjà ordonné, qu'avant toutes choses on attendroit qu'il fût fait satisfaction à M. Merveilleux, afin de se conformer ensuite à l'état des choses, de concert avec les autres Cantons Conseigneurs.

Ce sont là des faits qu'il n'est pas permis à cet Auteur d'ignorer; mais ce qu'il devoit sçavoir sur toutes choses, c'est qu'il n'appartient pas à un petit Avocat réfugié à Berne de faire des menaces à une République comme celle des Grisons de la part de deux Puissances, qui ne lui en ont point donné commission, & qui ne doivent jamais être censées prendre l'affirmative pour un homme en l'état où est Masner, condamné à mort par ses Souverains, convaincu de vols de grands chemins, d'assassinats,
d'em-

d'empoisonnement, de fausse monnoye, & de rebellion à sa Patrie. Je suis &c.

ARTICLE V.

Qui contient ce qui s'est passé de considerable en ALLEMAGNE depuis le mois dernier.

Nouvel Evêque d'Olmutz.

I. **S**ON A. E. de Treves s'étant demise de l'Evêché d'Olmutz en Moravie, le Chapitre proceda à l'élection d'un nouvel Evêque le 15. Septembre; d'une commune voix on nomma le Comte de Wolfangue-Hanibal de Schrottembach, qui étoit Chanoine d'O'mutz & Doyen de la Cathedrale de Salzbourg.

Troupes d'Autriche restent en Transilvanie & pour quoi.

II. La Cour de Vienne paroît prendre quelqu'ombrage de ce que la nombreuse Armée du Grand Visir reste en Moldavie & Valaquie, sous prétexte d'attendre l'exécution des articles convenus par le Traité signé avec le Czard: c'est ce qui a obligé l'Imperatrice Regente de revoquer les ordres qu'elle avoit donnez, pour faire marcher en Allemagne quelques Regimens qu'on tiroit de Transilvanie.

Ravages causez à Weysembourg en Transilvanie par la tempête.

III. Le 26. du mois d'Août une tempête des plus furieuses qu'on ait vû depuis longtems, éclara à Weysembourg en Transilvanie, avec tant de vehemence, qu'étant mêlée d'orages, d'éclairs & de tonnerres effrayans, la foudre tomba sur le grand Magasin où il y avoit six milliers de poudre; non seulement ce Magasin fut en l'air, mais encore deux autres Magazins remplis de vivres, d'armes & de munition de guerre,

des Princes &c. Novemb. 1711. 329

re, qui en étoient fort éloignez, & plus de 40. inaisons Bourgeoises furent abimées, plusieurs personnes furent écrasées sous les ruïnes. L'impetuosité des vents renversa divers bâtimens, & arracha quantité de gros arbres à la Campagne.

IV. Le Comte de Rechteren Envoyé extraordinaire d'Hollande, a renouvelé avec les quatre Cercles associez, assemblez à Francfort, le Traité d'alliance qui fut fait entr'eux à Nortlingue il y quelques années, par lequel il est porté, que pour leur commune deffense & conservation, les Etats Généraux & la Couronne d'Angleterre entretiendront sur pied cinquante mille hommes, & les Cercles vingt-deux mille : que si les Cercles se trouvoient attaquez, les deux Puïssances Maritimes leur fourniront dix mille hommes à leurs dépens : qu'en échange si l'Angleterre ou la Hollande avoient besoin de secours, les Cercles associez s'obligent de leur envoyer huit mille hommes levez à leurs dépens.

Traité entre la Hollande, l'Angleterre & les quatre Cercles associez.

V. La Campagne paroît finie sur le Rhin, puisque les Armées de part & d'autre ont envoyé cantonner leur Cavalerie ; que l'Infanterie s'est baraquée, & que la plupart des Officiers sont déjà partis pour aller en semestre : la contenance de l'Armée Francoïse pendant toute la Campagne, fait assez connoître que la Cour de France n'a pas prétendu de troubler la tranquillité de l'Élection Imperiale, ayant donné tout le loisir aux Membres du Corps Germanique de travailler, sans obstacle, à dresser la Capitulation Imperiale, qui doit remedier aux abus qui peuvent s'être glissez en Allemagne ;

La Campagne est finie en Allemagne.

gne, sous les précédens Regnes, au préjudice des Membres de l'Empire. Cette modération de la part de la France, a dissipé les ombrages que certains esprits broüillons & remuans avoient voulu faire naître, en publiant que le Roi T. C. alloit envoyer une Armée dans le cœur de l'Empire pour le ravager, & pour rétablir Mr. l'Eleveur de Baviere dans ses Etats: Sa M. T. C. auroit pu l'entreprendre, puisqu'elle étoit supérieure aux Imperiaux, qui n'ont pas pu empêcher son Armée de subsister une partie de l'Été au delà du Rhin: mais ce Monarque a toujours fait une véritable distinction entre les interêts de la Maison d'Autriche son ennemie, & ceux des Princes de l'Empire, qui n'ont pris des engagements dans la guerre, que par la crainte des menaces de la Cour de Vienne, appuyée des forces des deux Puissances Maritimes.

Motifs de l'irraction de l'Armée de France sur le Rhin.

Mrs. de Baviere & de Cologne attendent leur rétablissement de l'équité du Corps Germanique.

VI. A l'égard du rétablissement de Mrs. les Eleveurs de Baviere & de Cologne, comme ils n'ont été dépouillez de leurs Etats que par des Decrets émanez de la Cour Aulique de Vienne des 19. Avril & 7. Juin 1706. qui n'ont jamais été approuvez ni ratifiez par la Diette de l'Empire, & qu'au contraire le Colloge des Princes à Ratisbonne protesta de nullité contre cette procedure; le Roi T. C. a si fort compté sur la justice & l'équité des Princes qui composent les trois Colleges, qu'à mesure qu'il a vû que leurs délibérations pouvoient être libres, pendant la vacance de l'Empire, il n'a pas voulu leur disputer la gloire de rendre, par eux-mêmes, la justice qui est dûë à deux Princes qui sont Membres de leur

leur Corps : voi à quels ont été les motifs de l'inaction & de la tranquillité non attenduë, dans laquelle on a vû les Armes de France sur le Rhin ; on ne doute presque pas que la Dette Electorale assemblée à Francfort, n'ait incéré dans la Capitulation perpetuelle qu'elle vient de regler, (& dont on ignore encore la teneur,) quelque article favorable aux deux Electeurs leurs Confreres, qui n'ont été maltraitez que pour avoir soutenu avec plus de zèle que bien d'autres les droits & les immunitéz de l'Allemagne, qu'ils avoient voulu garantir des horreurs de la guerre, en observant une entiere neutralité : les trois Colleges sont non seulement obligez par honneur de procurer ce rétablissement, ils y doivent encore être engagez par leur propre intérêt : car si les Decrets de la Cour de Vienne, dont je viens de parler, n'étoient pas annullez, ne seroit ce pas un préjugé pour l'avenir, très-funeste à tous les Membres de l'Empire ? principalement lorsqu'ils viendroient à déplaire à ceux qui occuperont le Trône Imperial ?

VII. Le Prince Electoral de Saxe ne voyant nulle apparence de pouvoir être élu Empereur, forma une brigue à Francfort pour être nommé Roi des Romains, afin de s'assurer la Couronne Imperiale après la mort de celui qui doit occuper le Trône : mais cette nouvelle tentative ne lui a pas mieux réüssi que la premiere, parce qu'on a resolu pour prévenir les abus des siecles passés, de ne faire aucune élection de Roi des Romains pendant le vivant de l'Empereur : ainsi toutes les esperances qu'il avoit fondées

*Esperances
du Prince de
Saxe évanouies.*

fondées se sont évanouïes, & les mouvemens de Don Albani en sa faveur, ont été sans effet, de même que les grandes promesses que le Roi Auguste faisoit aux Allicz, pour les interesser dans ses prétentions.

*L'Electeur
Palatin ar-
rivé à
Francfort.*

VIII. Mr. l'Electeur Palatin ayant avec lui Madame son Epouse, arriva enfin à Francfort le 23. Septembre avec une nombreuse suite, & une livrée beaucoup plus magnifique, que toutes celles qui ont paru en ce Pays-là : après les visites reciproques il se rendit à l'Assemblée Electorale, qui est presentement composée des trois Electeurs, de Mayance, Treves, & Palatin, avec les Plenipotentiaires de Boheme, Saxe, Brandebourg & Hannover : on travailla à régler plusieurs articles de la Capitulation perpetuelle, qui avoient restez indécis jusques à l'arrivée de S. A. E. Palatine.

*Départ de
Roi Charles
de Barce-
lone.*

Le 25. Septembre (qui étoit l'expiration du mois, dans lequel la Bulle d'or limite l'Electon Imperiale) la matiere ne se trouva pas assez preparée pour la terminer; ce jour-là le Comte de Windisgras communiqua à la Diette Electorale les lettres qu'il venoit de recevoir du Roi de Boheme son maître, dattées de Barcelonne du cinq Septembre, par lesquelles ce Prince lui donnoit avis, que le 20. du même mois étoit le jour fixé pour son embarquement, afin de revenir en Allemagne par l'Italie : toutes les voix de l'assemblée sont assurées à ce Prince, pour lui mettre la Couronne Imperiale sur la tête, à condition qu'il jurera d'observer religieusement tous les articles dont la Capitulation Imperiale est composée; plusieurs doivent être exécutez

des Princes &c. Novemb. 1711. 333
avant son Couronnement.

Comme ce Monarque étoit attendu de jour à autre à Francfort, on lui préparoit son logement : cependant le fix d'Octobre on n'avoit pas encore fixé le jour de l'élection ; mais elle devoit se faire peu de jours après, puisque les Bourgeois de Francfort avoient déjà prêté le serment ordinaire entre les mains des Plenipotentiaires, qui font les fonctions de Vicaires Généraux de l'Empire ; & qu'on avoit signifié au Nonce du Pape, à tous les Ministres, & autres Etrangers, qui ne sont pas de la suite des Electeurs ou de leurs representans, de sortir de la Ville, afin de ne pas troubler les inspirations du St. Esprit, qui partirent en poste d'Hollande & d'Angleterre il y a plus de six mois. Ces formalitez prescrites par la Bulle d'or ont été exactement observées ; mais on n'y a pas regardé de si près pour les plus essentielles. Quoique nous ne puissions pas annoncer aujourd'hui le jour destiné à mettre la dernière main à ce grand ouvrage, (parce que le tems limité pour imprimer le mien est déjà arrivé,) je puis assurer mes Lecteurs impatiens, que les rayons de l'esprit qui a présidé à Francfort, ayant pénétrés à travers des vitres de mon cabinet, m'ont fait voir que très-sûrement le Roi Charles d'Autriche sera nommé Empereur des Romains d'une commune voix. Les avis qu'on vient de recevoir de Francfort assurent, qu'il y a plusieurs articles dans la Capitulation Imperiale, qui doivent être exécutés avant le Couronnement du nouvel Empereur, dont quelques-uns concernent Messieurs les Electeurs de Baviere & de Cologne. Dans

Dans ce moment nous apprenons que le Lundi douze Octobre, fête de St. Maximilien, la Diette Electorale assemblée à Francfort, avoit d'une commune voix nommé pour Empereur le Serenissime Prince Charles d'Autriche, qui à l'avenir sera nommé *l'Empereur Charles VI.* il est entré dans la vingt-septième année de son âge depuis le premier Octobre 1711. Tous ceux qui ont l'honneur d'avoir pratiqué ce Prince, assurent qu'il a l'humeur fort douce & fort pacifique, qu'il aime l'équité & la droiture en toutes choses; des qualitez si dignes d'un bon Prince, doivent flâter toute l'Europe, (& principalement l'Allemagne,*) qu'on trouvera plus de facilité auprès de ce nouvel Empereur, pour faire cesser les plaintes des Membres de l'Empire, qu'on n'en trouva près de l'Empereur Joseph son frere, dont l'esprit étoit altier: nous renvoyons au mois prochain de parler plus au long de cette Election & du retour du nouvel Empereur de son voyage de Catalogne.

ARTICLE VI.

Qui contient ce qui s'est passé de considerable dans les Etats du NORD depuis le mois dernier.

Nouvelles fabuleuses débitées en faveur des Moscovites.

I. IL faudroit composer un Volume assez gros, si on vouloit entrer dans le détail de tout ce que les Moscovites, leurs creatures & leurs adherans, ont publié de fabuleux, sur la Bataille qu'ils ont eu à essayer contre les Turcs en Moldavie: comme

comme tout ce qu'ils débitoient dans les différentes Cours de l'Europe n'avoit point la verité pour fondement, les gens tant soit peu éclairez y appercevoient tant de confusion & de contrariété, qu'ils ne laissoient pas d'entrevoir l'ombre du faux exposé à travers le voile grossier du mensonge. Comme les passages étoient par tout occupez par les Moscovites, & que les Exprés du Roi de Suede ne pouvoient passer qu'à travers des Etats de plusieurs Puissances, qui lui sont devenuës suspectes depuis plusieurs années; on ne doit pas être surpris si la Déesse boiteuse, je veux dire, la verité, qui avoit une si longue route à faire, n'est arrivée que plus de deux mois après la Bataille.

On ne doit pas être plus surpris du peu de fondement qu'on a fait sur ce qu'on lisoit dans certains imprimez étrangers, du Triomphe du Czard sur les Ottomans, soit parce que ces mêmes imprimez varioient chaque jour sur les faits les moins susceptibles de changement, soit par le peu de fidelité qu'ils ont observé à raconter ce qui se passa l'année dernière en Espagne, ayant si mal à propos fait triompher le Comte de Staremberg à Villaviciosa, & n'ayant pas voulu revoquer ce qu'ils avoient avancé à son avantage, sans doute pour ne pas démentir les réjouissances publiques, qui avoient été faites sous leurs yeux, pour une Bataille perduë dans toutes les formes.

Toutes les précautions que le Czard a prises, pour cacher pendant un tems, le mauvais succès de ses Armes contre les Turcs, & empêcher le passage des lettres,
qui

qui pouvoient venir du Camp du Roi de Suede, (dans la vûë de ne pas décourager ses amis, ou ranimer les Peuples de Pommeranie & des autres Provinces Suedoises;) on n'a pas laissé de recevoir plusieurs lettres par la Pologne, la Transilvanie, & la Turquie, écrites par des Officiers de consideration, sur lesquelles on a dressé la Relation suivante; il est à remarquer que la plupart de ces lettres viennent de la part du Général Janus, & autres Officiers Allemands qui étoient dans l'Armée du Czard.

Relation de la Bataille de Benne Passato en Moldavie, gagnée par l'Armée Ottomane sous les ordres du Grand Visir, contre l'Armée Moscovite, commandée par le Czard les 19. & 20. Juillet 1711.

*Bataille de
Moldavie
gagnée par
les Turcs sur
les Moscovites.*

II. **A** Prés que le Czard eut réglé avec le Roi Auguste les operations de la Campagne, dans l'entrevûë qu'ils eurent à Jaroslaw en Pologne au mois de Juin, Sa Majesté Czarienne alla joindre le gros de son Armée, qui l'attendoit aux environs de Braclow dans la Basse Podolie: le Roi Auguste prit la route de Saxe, afin d'aller faire la conquête de la Pommeranie Suedoise, de concert avec le Roi de Dannemarck, pendant que l'Armée composée du contingent de diverses Nations, sous le nom d'Armée de neutralité, veilleroit à la sûreté des Provinces qui appartiennent à ces deux Rois.

Le Czard promit d'aller à la rencontre des Turcs, pour leur disputer le passage du Danube, ou pour les combattre s'ils osoient passer ce Fleuve: le succès qu'il eut à la Bataille de

Pultowa

Pultowa il y a deux ans, suivi de la conquête de la Livonie, étoient comme les garans que la Victoire suivroit toujours ses Etendars : Ce Prince avoit plus ce cent mille hommes de troupes bien agueries, conduites par de bons Generaux, qui avoient sous eux un très-grand nombre d'Officiers expérimentez dans l'Art Militaire, la plupart étoient Allemands & Polonois, qui connoissoient (disoit-on) le fort & le foible des Turcs : l'Armée du Grand Seigneur, quoi que supérieure en nombre; n'étoit composée que de nouvelles levées : il y avoit 22. ans que les Turcs & les Tartares vivoient dans la mollesse, les délices & les tranquillitez d'une longue Paix, qui rendent ordinairement effeminez les plus intrepides guerriers : les Moscovites au contraire étoient endurcis dans les fatigues de la guerre depuis plus de douze ans ; on leur inspiroit un si grand mépris des ennemis qu'ils alloient chercher, qu'on disoit publiquement dans l'Armée Moscovite, que le Czaré rameneroit le Grand Visir enchaîné jusques à Constantinople.

Le Soldat Moscovite n'étoit pas le seul qui se flatoit d'un succès si heureux : le Czaré étoit animé de la même audace; il étoit si prévenu que la Victoire ne lui seroit point disputée, qu'il fit venir la Grande Duchesse son Epouse, & les principales Dames de Moscow à l'Armée, pour être Spectatrices de ses triomphes.

Dés le mois de Juin le Czaré fit prendre les devans au Général Cezeremetof, avec un corps d'environ 40. mille hommes, qui ayant passé le Niester aux environs d'Orihow, fit un si grand dégat en Moldavie, (dans la

Motifs sur lesquels la Czaré se flatte de la Victoire.

Le Czaré fait venir son Epouse à l'Armée

vûë d'empêcher les Turcs d'y subsister,) que par les suites ces desordres contribuèrent beaucoup à faire souffrir l'Armée Moscovite: car les Moldaves aimerët mieux enterrer leurs grains & leurs autres provisions, que de les voir brûler par les Moscovites.

Le Roi de Suede qui étoit à Tekin, sur-nommé Bender, n'ayant pas assez de troupes pour s'opposer à ces ravages, se contenta de faire enlever toutes les provisions à quinze lieües à la ronde, qu'il fit enfermer dans Bender; les Tartares de la Bessarabie ou Budziack en firent de même; en sorte que la basse Moldavie à la gauche de la Riviere de Pruth, ne fut pas moins épuisée de vivres, que les Moscovites en avoient dénué cette partie de la haute Moldavie, scituée entre la droite de Pruth jusqu'à la gauche de la Riviere de Bardalack, depuis Jazy, qui en est la Ville Capitale, jusqu'au Danube.

Les choses étoient dans cette scituation, lorsque le Czard à la tête de l'Armée qui l'attendoit à Braclow, traversant la basse Podolie, passa le Niester à Scroka, où le Général Cezeremetof l'attendoit avec l'autre Armée, pour lui faciliter le passage de cette Riviere. La jonction étant faite, on tint Conseil de guerre: plusieurs des Généraux furent d'avis de border le Niester & y attendre de pied ferme l'Armée Ottomane pour lui en disputer le passage; qu'on envoyeroit un corps de trente mille hommes camper entre Kurzakan & Bender, pour faire tête à ceux qui voudroient passer le Niester à Tekin; le Général Janus & quelques autres étoient de cet avis.

Le Général Cezeremetof oppina contre ce sentiment, apparament qu'il ne reflexit pas assez

assez au dégat qu'il avoit fait dans le Pays , qu'il crût que toute l'Armée auroit toujours une aussi grande abondance de vivres , que ses troupes en avoient trouvé dans les endroits qu'il venoit de piller : il proposa de marcher vers le Danube , afin d'arrêter le Grand Visir au passage de ce Fleuve. Cet avis étant du goût du Czard , la plupart des Generaux s'y rangerent , moins par connoissance de cause , que par le penchant assez ordinaire aux courtisans d'adherer aux sentimens des Souverains , pour mieux faire leur cour.

Le Czard ayant donné ses ordres , laissa le Général Ronne avec quelques mille hommes , pour la garde des Ponts qu'il avoit sur le Niester à Seroka ; il marcha avec le reste de son Armée , qui composoit plus de quatre-vingt mille hommes , laissant la Ville de Jazy sur sa droite. Etant entre Dorelio & Folzin à environ 16. lieuës d'Allemagne de Jazy , il détacha le 18. Juillet le Général Janus , avec un corps de sa meilleure Cavalerie , pour prendre les devans , parce qu'on eut avis que le Grand Visir (averti par les Couriers que le Roi de Suede lui avoit dépêché de l'approche des Moscovites) avoit fait forcer la marche de son avant-garde , & s'approchoit du Danube.

Le Grand Visir ayant fait beaucoup de diligence , passa le bras du Danube qui forme le Lac Carasa , sur le Pont qu'on nomme *la porte des Escadrons* : il passa ensuite le gros du Fleuve sur les Ponts qu'on avoit construits entre Braila , Mesino & Oblucize : ainsi les Turcs ayant prevenu la vigilance des Moscovites , le Général Janus en donna avis au Czard,

qui lui envoya ordre de revenir joindre l'Armée, & détacha à sa rencontre le Général Nesberg pour favoriser sa retraite.

Ces deux détachemens se joignirent le 19. Juillet, mais quelques précautions qu'ils pussent prendre pour se retirer, ils étoient si fort harcelez par les Turcs qu'ils avoient à dos, & par les Tartares de Buziack qui les attaquoient en flanc, que le Général Janus se vit contraint de former un corps carré de la Cavalerie, les Equipages dans le centre, les Dragons à pied, & en cet état faisant face par tout, marcha avec le plus d'ordre qu'il pût pour rejoindre la grande Armée: le Czard avoit posté quelque Infanterie sur les hauteurs de Polada pour favoriser cette retraite; mais ils furent poussez par tout par l'Armée des Turcs, qui grossissoit de moment à autre.

Sur les deux heures après midi du même jour 19. Juillet, les Generaux Janus & Inberg rentrerent enfin dans le Camp Moscovite avec le tiers de leurs détachemens, le reste ayant été tué, pris ou abandonné: dans le même tems on eût avis que le Sr. Rempnin, qui avoit été détaché avec quelques centaines d'hommes, pour s'emparer de tous les Bateaux qui se trouveroient sur le Pruth, afin d'en ôter l'usage aux Turcs; on eut avis, dis-je, que cet Officier & tout son monde ayant été enveloppez par les Tartares, avoient été tous taillez en pièces.

Dés le jour auparavant l'Armée Moscovite avoit passé le Pruth, pour mettre cette Riviere entr'elle & celle des Turcs; mais le Grand Visir commença aussi à la passer le 19. ce qui obligea le Czard à choisir un Camp avantageux pour s'y retrancher: la nuit on

tint un nouveau Conseil de guerre dans l'Armée du Czard, où il fut resolu de brûler tous les chariots & les équipages inutiles, ce qui fut executé : on forma plusieurs corps carrés de toute l'Armée; on mit les bagages & équipages dans le centre, on se fit des retranchemens derriere les Chevaux de frise; on prétendoit d'arrêter les Turcs le lendemain s'ils paroïssoient, & la nuit suivante de se retirer du côté de Jazy, pour regagner le Niefter.

Le 20. à la pointe du jour les Moscovites se trouverent harcelez de tous côtez, cependant ce n'étoit que des escarmouches, parce que l'Infanterie & l'Artillerie des Ottomans n'arriva que vers les quatre heures après midi. Dès que le Canon fut pointé on fit un feu continuel sur les retranchemens Moscovites, où les Généraux Osten, Brasley, Hallard, & le Sr Lillerot son gendre furent bleffez; un très-grand nombre d'Officiers & de Soldats furent tuez : ce fut alors que le Czard se repentit de s'être engagé dans un Pays où il n'avoit aucuns Magazins ni Places de refuge, la Grande Duchesse & les Dames de sa suite pleuroient amèrement; les plaisirs dont on les avoit flatées, à la suite d'une Armée qui devoit donner la loy aux Turcs, n'étoient pour Elles qu'une cruelle amertume : le Czard s'efforçoit de consoler son Epouse en paliant le danger : cependant tout son Camp étoit alors entouré d'une multitude de Turcs & de Tartares; un autre corps de Tartares & le Palatin de Kiovie s'étoient saisis des hauteurs le long du Niefter, qui faisoient main basse sur tous fuyats Moscovites, & attendoient à ce passage les débris de l'Armée du Czard.

La nuit du 20. au 21. les Turcs essayerent

de surprendre les quartiers des Généraux Osten & Insberg, mais leurs troupes firent une si bonne contenance derrière les retranchemens & les Chevaux de frise, qu'on ne pût pas les forcer; ce fut dans ces deux attaques que les infidèles perdirent environ trois mille hommes.

Le 21. à la pointe du jour l'Artillerie Ottomane recommença à tirer avec plus d'ordre & de succès que le jour précédent; aussi causa-t-elle une plus grande perte aux Moscovites; elle ébranla entièrement la fermeté du Czard, qui se voyoit à la veille d'être fait prisonnier avec son Epouse, sa Cour & toute son Armée; car ses Soldats extenués de fatigue, manquoient de pain, sans apparence d'en pouvoir recevoir de nul endroit.

Cette dure nécessité obligea ce Prince d'écrire au Grand Visir; la lettre lui fut portée par le jeune Czeremetof, précédé par un Trompette: elle est trop intéressante à l'histoire du tems, pour ne pas lui donner place ici, suivant la traduction qui en a été faite à Constantinople; une personne de caractère & digne de foi m'en a procuré la copie.

*Lettre du Czard de Moscovie au Grand Visir
pour lui demander la Paix.*

GRAND ET MAGNANIME GENERAL,

*Lettre^m du
Czard au
Grand Visir.*

TE n'ai jamais eu intention de déplaire au Grand Sultan, j'estime infiniment l'honneur de son alliance & vôtre amitié; ce n'est point pour agir contre lui ni contre les intérêts

terêts des Princes ses Tributaires que j'ai mis une Armée sur pied , c'est uniquement pour veiller à la sûreté de mes propres Etats : si quelqu'un lui a inspiré d'autres sentimens contre moi , & que par inadvertance j'aye eu le malheur de lui déplaire ; je suis prêt à ce moment même de faire cesser toutes les plaintes de Sa Hautesse : vous en serez convaincu , Magnanime Général , si vous voulez m'accorder , comme je vous en prie très - instamment , une suspension d'armes pour quelques jours , pendant laquelle j'envoyeroi au Camp de Vôtre Grande Magnanimité mes Officiers pour ôtages de la parole Imperiale que je vous donne par le present écrit signé de ma main , & scellé de mon grand sceau secret , que je suis prêt d'accorder tout presentement la satisfaction de tous les chefs de plainte sur lesquels est fondé la déclaration de guerre de cet Illustre & Puissant Prince.

Vous ne sçauriez jamais acquérir plus de gloire , Magnanime Général , ni rendre un plus grand service à l'Empire Ottoman , que d'étouffer cette guerre naissante par une bonne & perpetuelle Paix ; puisque je vous laisse le maître des conditions , persuadé que vous êtes trop genereux pour vouloir m'imposer des loix peu raisonnables , ni d'en étendre les conditions au-delà de ce que Sa Sacrée Hautesse a exposé dans sa Déclaration de guerre.

Je vous conjure donc , Magnanime Général , d'arrêter une plus grande effusion de sang , que celui qui s'est déjà répandu : faites je vous supplie , cesser à ce moment le feu de votre Artillerie , puisque j'ai donné les ordres nécessaires à mon Armée de ne faire plus aucun acte d'hostilité : acceptez , s'il vous plaît ,

les otages que j'offre de vous envoyer. Sur ce je prie le Tout-puissant qu'il repende abondamment sur vôtre Illustre & genereuse Grandeur toute sorte de benedictions; que toute la terre vous comble de gloire &c. Donnée dans nôtre Camp sur les rives du Pruth le 21. Juillet 1711. Signé, PIERRE.

Traité signé par le G. Visir en faveur des Moscovites.

III. Cette lettre fit autant d'impression sur l'esprit du Général de l'Armée Ottomane, que si elle avoit été reçue par le Musli, ou le plus devout de tous les Prêtres de l'Alcoran : car le Grand Visir trouva la demande du Czard si touchante, & son procédé si humiliant pour un Prince qui passe pour le plus fier de l'Europe, qu'il ordonna d'abord aux Officiers de l'Artillerie de cesser de tirer sur le Camp Moscovite, faisant publier à la tête de son Armée qu'il y avoit suspension d'armes.

Le Czard envoya pour otages, avec titre de Plenipotentiaires le Baron de Szafirov Vice Chancelier de Moscovie, & le Général Major Czeremetof, qui le 23. Juillet signerent les points préliminaires de la Paix, que le Grand Visir accordoit au Czard, sous le bon plaisir de sa Hautesse, aux conditions inferées dans le précédent journal.*

Le Czard escorté par les Turcs.

IV. Comme le Roi de Suede, ni le Kam des Tartares n'avoient point signés ce Traité, le reste de l'Armée Moscovite, quoique délivrée de la crainte des Turcs, étoit encore exposée à mourir de faim, ou à être taillée en pieces par les Tartares, les Suedois & les Troupes du Palatin de Kiovic:

* Voyez Octobre page 305.

Kiovie: Pour tirer le Czard de ce nouveau danger, le Grand Visir eut la complaisance de lui faire donner quelques chariots de vivres, & de faire escorter par six mille Turcs l'Armée Moscovite jusqu'au Niefter.

Par le récit qu'on vient de lire, il est aisé de juger jusques à quel point le Czard doit porter sa reconnoissance, & le souvenir des obligations infinies qu'il a au Grand Visir: Il peut, dans la sincérité de son cœur avouer qu'il doit au Général Turc sa liberté, sa vie, celle de son Epouse, & le salut de son Armée: il est avantageux, lorsqu'on est véritablement vaincu, de trouver un Vainqueur aussi généreux, aussi complaisant, & aussi bienfaisant, que le Grand Visir: le Czard n'usa pas de sa victoire à Pultowa il y a deux ans, avec tant de clemence & de générosité; Ne pouroit-on pas dire à la honte du Christianisme, qu'on ne trouve plus parmi les Nations de l'Europe, des Vainqueurs qui ayent une grandeur d'ame semblable à celle que le Grand Visir vient de faire paroître? l'orgueil, la vanité & la présomption sont le partage de la plupart de nos Heros Chrétiens: la charité, la débonnairété, la clemence & la générosité se sont, pour ainsi dire, données rendez vous chez les Infideles.

V. On avoit crû que le Grand Visir perdroit la tête d'avoir si mal sçû profiter de sa victoire: à la verité le Sultan n'a pas entièrement approuvé la conduite de son premier Ministre; mais il ne l'a blâmé, qu'en ce qu'il n'avoit pas donné assez d'attention aux interêts du Roi de Suede, auquel

*Générosité
& grandeur
d'ame du G.
Visir.*

*En quoi le
Sultan a
désapprouvé
la conduite
du G. Visir.*

quel il pouvoit procurer la restitution de tout ce que le Moscovite lui avoit pris, & tirer du Czard de plus grandes sûretés pour le passage de Sa M. Suedoise, en considération de la liberté qu'on donnoit au Czard même.

*Envoyez
du Sultan
& des Tar-
tars en Po-
logne, pour
régler le
passage du
Roi de Sue-
de.*

C'est pour remédier à cette faute essentielle, que la Porte Ottomane a envoyé en Pologne un Aga, & le Kam de Tartarie un de ses principaux Ministres, accompagnez d'un Député du Roi de Suede, pour régler avec la République de Pologne, tout ce qui regarde la sûreté du libre passage de Sa M. Suedoise, qui doit traverser ce Royaume pour s'en retourner dans ses Etats. Nous venons d'apprendre, que ces Envoyez sont déjà arrivés dans la Haute Podolie, & qu'ils avoient exhibé leur commission au Grand Maréchal de Lithuanie. En attendant le succès de leur négociation, les Ostages Moscovites resteront en Turquie.

*Retour du
Czard en
Pologne.*

VI. Allons recevoir le Czard que nous avons laissé à la tête de son Armée délabrée, tenant la route du Niefter pour sortir de Moldavie. Au moment que ce Prince eut passé cette rivière, & rejoint le Corps de troupes qu'il avoit laissé sur la frontière de Podolie, sous les ordres du Général Ronne; il donna ses ordres pour disperser son Armée dans diverses Provinces de Pologne, afin de la rétablir aux dépens des Polonois aveuglez: une partie marcha vers Moscow: quant à lui il reprit la route de Pologne avec la Grande Duchesse son Epouse, une suite très-médiocre, & quelques Gardes du Corps: Il défendit, sous

sous peine de la vie, à tous ses Gens de bien dire des particularitez de la Bataille, ni du Traité qu'il avoit fait avec le Grand Visir: ce silence dissipa aisément tous les bruits qu'on avoit publiés à la gloire de ses armes: ceux que les Polonois interrogeoient sur cet événement, se contentoient de répondre, *Sa M. C. a fait la Paix avec le Grand Visir, & nous en sommes fort contents.* En effet ils avoient lieu de l'être, puisque ce Traité les avoit tous tiré d'un fâcheux précipice.

VII. Le neuf Septembre le Czard & sa petite Cour arriverent à Thorn; Il se rendit le 12. à Elbing, où il laissa la Grande Duchesse son Epouse; ce Prince arriva le 20. à Dresden Capitale de l'Electorat de Saxe, d'où il partit le 22. prenant la route de Boheme, ayant déclaré qu'il alloit se délasser de ses grandes fatigues aux eaux de Carlsback, en attendant que le Roi Auguste eut fini les operations de sa Campagne en Pommeranie: le Prince de Moscovie son fils l'est allé joindre, pour lui rendre compte des découvertes qu'il a faites pendant son long séjour en Allemagne, & de l'état où se trouve la negociation de son mariage avec la Princeesse de Wolfenbutel. Il ne faut pas omettre de dire ici, que le Prince Ragotski & le Comte de Berzini, qui rencontrerent le Czard sur sa route, l'ont accompagné jusques à Varsovie, où ils se sont arrêtez.

VIII. Les Armées Danoise, Saxonne & Moscovite étoient encore devant Stralsund le 24. Septembre, sans en avoir entamé le siege, ni rien entrepris contre les retranchemens

Passé en Saxe.

Les Armées Danoise & Saxonne sont retirées

*jours de-
vant Stral-
fond, &
Wisnar
sans rien en-
treprendre.*

348 *La Clef du Cabinet*
chemens Suedois qui défendent l'approche de la Place : les deux Rois ont rappelés les troupes qu'ils avoient mises dans les petites Places ouvertes de Pommeranie, pour éviter la désertion : il ne s'est rien passé en ce Pays-là depuis le mois dernier qui soit digne de remarque, si ce n'est que la Garnison de Wisnar faisoit de fréquentes sorties sur les Danois qui tenoient la Place bloquée ; ce qui avoit obligé Sa M. Danoise d'y envoyer quelques Regimens pour en renforcer le blocus : cependant l'Armée des deux Rois commençoit à souffrir par le défaut des vivres, à cause que les Suedois avoient pris la précaution de les enlever de la campagne, pour les enfermer dans les Places fortes : mais ils en tiroient, en payant, de l'Electorat de Brandebourg. On n'ose pas en faire venir de Dannemarck, par la crainte de communiquer à l'Armée la peste, qui continuë de faire de grands ravages dans le Royaume.

ARTICLE VII.

Qui contient ce qui s'est passé de considerable en ANGLETERRE depuis le mois dernier.

*Mr. Robin
son Evêque
de Bristol,
est fait Gar-
de du Sceau
privé.*

I. **D**Epuis plus d'un siècle aucun Pre-
lat Anglois n'avoit été admis aux
Charges de l'Etat ; ainsi on fut fort surpris
en Angleterre, de ce que la Reine nom-
ma le dix-sept Septembre, le Docteur Ro-
bin son Evêque de Bristol, à l'Emploi de
Garde du Sceau privé de la Grande Bre-
tagne, & Membre du Conseil privé : mais

ce

ce choix ne laissa pas d'être applaudi par tous les Anglicans Rigides, dont le parti se fortifie de plus en plus dans le Ministère : Ce Prelat avant de parvenir à l'Épiscopat, avoit été Envoyé Extraordinaire d'Angleterre à la Cour du Roi de Suede : Il a une connoissance parfaite, des Reglemens & Statuts du Royaume, & n'ignore pas les intérêts des Princes étrangers, sur tout des Couronnes du Nord. Le premier Acte qu'il scela, fut la Chartre pour l'établissement de la nouvelle Compagnie du Commerce de la Mer du Sud, dont le Comte d'Oxford, connu ci-devant sous le nom de Mr. Harley, a été déclaré Gouverneur.

II. Au mois de Septembre la Reine donna une Déclaration, qui deffend la vente des Charges & Emplois qui regardent l'administration de la Justice, le maniement des deniers & revenus publics, ni aucunes des Charges de la Maison Royale, afin d'éloigner la corruption & l'extorsion que la venalité a introduite sous le précédent Ministère : ce qui a donné lieu à cette reforme, c'est que Milord Godolphin & la Duchesse de Marlborough, lors qu'ils s'étoient appropriez tout le credit de la Cour, vendoient à leurs creatures, toute sorte de Charges & Emplois, sans examiner d'autre merite que l'argent comptant qu'ils donnoient, & un parfait dévouement à leurs volontez : ce fut par cette route que les Presbiteriens & Nonconformistes, s'introduisirent dans les Emplois publics, dont la plupart ne s'y distinguèrent que par des concussions & des monopoles, qui enfin leur attirèrent la haine publique.

*Venalité
des Charges
interdite en
Angleterre.*

Comme

Comme à l'avenir ces Charges seront données *gratis*, la Reine deffend à ceux qui en seront pourvûs, de prendre aucun argent des particuliers, sous prétexte de profit, salaire ou recompense, mais de se contenter des émolumens & droits permis par la Loi, suivant le Reglement qui fut fait par le Statut de l'an cinquième du Regne d'Edouïard VI. qui fut en 1552. le tout sous peine d'encourir la disgrâce de Sa Majesté.

*Statuë de
la Reine
Anne.*

III. On va ériger dans la place de saint Paul à Londres, devant la Porte de l'Eglise Cathedrale, une statuë de marbre blanc à l'honneur de la *Reine Anne Stuart*, qui regne aujourd'hui: on travaille déjà à bâtir le pied d'estal, qui sera orné de réliefs & de devises à la gloire de cette Princeesse: c'est la Ville de Londres qui en fait la dépense: si ce monument avoit été imaginé sous le précédent Ministère, on y auroit vû des figures, qui très sûrement n'y seroient pas placées: mais en ce tems-là on ne songeoit point à ce qui pouvoit avoir du rapport à la gloire de la Souveraine; on ne parloit d'ériger des statuës, qu'au Generalissîm de ses Armées; le dessein en avoit été formé, la place étoit déjà marquée sur le plan qu'en avoit fait Milord Godolfin & la Duchesse de Marlborough: la dépense n'y auroit pas été épargnée, & le Grand Tresorier s'en seroit très bien acquitté: mais les changemens survenus dans la fortune de cette Famille, ont entierement renversé ce projet.

IV. Depuis six semaines il s'est rependu un bruit, que la Cour de Londres avoit enfin conçu des sentimens de paix; qu'une
personne

des Princes &c. Novemb. 1711. 351

personne de confiance avoit fait deux voya-
ges en France, par ordre de la Reine, pour
ébaucher ce grand ouvrage : je ne sçai si
ces bruits ont quelque fondement ; mais
on apprend de différens endroits, que les
Cours de Vienne & de la Haye, en ont
pris quelqu'ombrage, non pas qu'on ne soit
aussi las de la guerre en Allemagne & en
Hollande, comme on peut l'être en An-
gleterre ; mais les particuliers qui s'enri-
chissent dans la guerre, pendant que le pu-
blic en est ruiné, mettent tout en usage
pour traverser tout ce qui a apparence de
Paix : la Paix selon eux, est un monstre,
qu'il faut éloigner de l'Europe autant qu'on
poutra : ils font inserer dans leurs Ga-
zettes, que la Maison d'Autriche ne s'ac-
commodera jamais avec la France, qu'on
ne l'ait mise en possession de toute la
Monarchie d'Espagne : que les Alliez le
lui ont promis ; qu'il faut pour cela con-
tinuer la guerre jusques à ce qu'on ait
effectué cet engagement, & reprendre
même jusques à la dernière goutte de
sang, plutôt que de n'en pas venir à
bout.

Les Anglois tiennent un tout autre lan-
gage, du moins ceux que l'intérêt de leur
patrie, occupe plus qu'un intérêt étranger,
mais écoutons-les parler eux-mêmes ; on
verra quels sont leurs sentimens dans l'ex-
trait d'une lettre écrite de Londres le 2.
Octobre, par une personne qu'on assure
occuper un poste, que plusieurs Seigneurs
de la faction des Wigs envioient, & que
l'un d'eux occupoit l'année dernière : j'as-
sure mes Lecteurs qu'elle me vient de bon
lieu.

*Apparant-
ees de Paix
traversées
& par qui.*

Extrait

Extrait d'une Lettre de Londres
du 2. Octobre 1711.

Lettre à ce
sujet.

LA faction Républicaine des Wigs qui fleurissoit sous le précédent Ministère ; paroît fort allarmée de ce que la sagesse & la prudence des nouveaux Ministres, semble leur inspirer les sentimens d'une paix raisonnable. Plus éclairez que ceux qui les ont précédé dans le maniement des affaires publiques, ils reconnoissent que la guerre d'aujourd'hui, qui a pour but l'agrandissement de quelque Puissance particulere, ne tend qu'à la ruine du commerce des Anglois, dont les voisins sauront profiter en tems & lieu : à mesure que nos troupes & nos Finances ont contribué aux conquêtes faites en Flandres & en Italie ; nôtre commerce est allé en décadance, & ce dérangement a porté un si grand préjudice aux fonds publics, que les actions de la Banque, qui ont été jusques à 118. se trouvent reduites à environ 102. Celles de la Compagnie des Indes sont diminuées de 127. à 109. ainsi les interressez ont perdu 16. & 18. pour cent de leurs capitaux ; ce qui a produit beaucoup de Banqueroutes & l'accablement de nos meilleurs Negocians.

Ces considerations & plusieurs autres que je pourois vous faire, ont enfin ouvert les yeux de ceux qui sont bien intentionnez pour l'Etat & pour l'affermissement du Trône de la Reine : on ne trouve point de meilleur expedient, que de faire une Paix honorable pendant que nous sommes en état d'exiger des conditions avantageuses, & que nos ennemis paroissent encore disposé à vouloir

nous les accorder : on est revenu des chimères & des illusions qui avoient aveuglé la présomption & la vanité des Wigs, qui semblables aux Fanatiques, ne se repaissent que d'imaginations : pour parvenir à cette Paix, on a, dit-on, fait des propositions à la France, qui n'ont pas été rejetées : elles regardent en général la succession de la Couronne Britannique dans la ligne Protestante, & l'avantage de nôtre commerce tant en France qu'en Espagne : qu'avons-nous besoin de plus ? n'est ce pas sur ces deux pivots, que roulent tous les avantages que nous avons prétendu de tirer de la guerre, dont nôtre Patrie supporte le plus gros fardeau ?

Cet acheminement à la Paix a allarmé quelques-uns de nos Alliez ; mais la Reine a fait déclarer à leurs Ministres, que Sa Majesté ne prétendoit pas de rien conclure à leur insçu : que son intention étoit de regler les conditions qui regardoient sa Couronne, & qui n'avoient rien de commun avec les prétentions de ses Alliez ; que chacun pourroit discuter les siennes, qu'Elle sera bien aise que tout le monde soit content ; mais qu'enfin ses peuples étans épuisés & las de la guerre, Sa Majesté croyoit qu'il convenoit à sa gloire, au bien général de l'Europe, & à celui de la Grande Bretagne en particulier, de faire la Paix cet hiver, pour éviter les dépenses d'une nouvelle Campagne, qui pourroit devenir encore moins glorieuse que celle que nous allons finir ; que le Roi Charles en montant sur le Trône Imperial, où le credit de la Reine contribuera beaucoup, étoit amplement dédommagé de ce que le Roi Philippe conserveroit de la Monarchie d'Espagne :

gne : que la cession des Pais Bas au Duc de Baviere, assureroit suffisamment la Barriere des Hollandois ; que comme c'étoit là les articles principaux, il seroit aisé aux parties interessées dans la guerre, de regler les points moins importans dans une Conferance generale, pourvû que chacun y apporte les intentions d'une veritable équité, pour parvenir à une paix raisonnable, &c.

Dans le dernier Journal d'Octobre sur la fin de la page 280. Article d'Angleterre, on a mis honteuse, pour onreuse, par le peu d'attention de l'Écouteur du Correcteur dudist Journal ; l'Auteur ni l'Imprimeur n'ayans aucun dessein de choquer les Puissances qui sont en guerre, ni qui que ce soit.

ARTICLE VIII.

Contenant ce qui s'est passé de considerable en HOLLANDE & aux PAIS-BAS depuis le mois dernier.

I. **P**AR la fin de la Campagne, les operations de guerre cedent la place aux intrigues, aux cabales, aux negociations ; en un mot aux affaires qui doivent se traiter dans le Cabinet : on a tenu à la Haye plusieurs Conferances generales & particulieres, touchant le penchant que l'on dit que les Anglois ont pour la Paix.

On a même debité que Mr. Buys Pensionnaire d'Amsterdam devoit aller à Londres, pour aprofondir le mystere, qui a donné de l'ombrage à ceux qui craignent que

*Mr. Buys
proposé pour
aller en An-
gleterre au*

que la fin de la guerre, ne mette d'étroites bornes, aux avantages particuliers qu'elle leur procure: quelque habile & integre que soit Mr. Buys, les amateurs de la Paix, (principalement le nouveau Ministère Anglois) soubçonne ce Magistrat de n'avoir pas apporté à Gertruydemberg, toutes les dispositions necessaires qui dépendoient de son Ministère, pour parvenir à une Paix raisonnable: on l'a accusé, de même que Mr. van der Dussen & Mr. le Pensionaire Hensius, d'avoir fait naître des difficultez insurmontables, au lieu de chercher à applanir celles qui se présentent: sur ce fondement on prétend que Mr. Buys ne doit point accepter cette Commission, parce que le Ministère Anglois n'aura pas une entière confiance en lui, & qu'on s'y défiera de toutes ses propositions: les véritables Républicains Hollandois souhaiteroient que dans ces negociations, on n'employât que des esprits pacifiques: d'autres ajoutent que Mrs. les Etats Generaux ne doivent pas ignorer, que l'année dernière Mr. Buys ayant été proposé pour aller à Londres, afin d'exhorter la Reine de ne pas éloigner du Ministère Milord Godolfin, ni Milord Marlborough du Commandement des Armées, la Reine fit dire à l'Envoyé d'Hollande, que Leurs Hautes Puissances pouvoient se dispenser de cette Ambassade, la proposition ni la personne qu'on destinoit pour la lui faire, n'étans pas agreables à Sa Majesté. Ce qu'il y a de certain dans tous ces differens raisonnemens, c'est que Mr. Buys n'est pas encore parti: comme les affaires de

sujet de la Paix

l'Europe, ont fort changé de face depuis la rupture des conférences de Gertruydenberg ; il est à croire que si Mr. Buys étoit chargé d'une nouvelle négociation, son zele & ses lumieres, le porteroient à donner les mains à une paix raisonnable, convenable aux interêts de sa patrie, préférablement à l'incertitude d'une guerre ruineuse.

II. Les Etats de Frise, Gronningue & Overissel, ont épousé les interêts du nouveau Prince de Nassau, leur Stahouder ou Gouverneur & Capitaine General, qui n'a encore que deux mois : Ils ont en son nom, & au leur, fait une protestation dans les formes, contre l'accomodement provisionel que les Etats Généraux firent le 18. Juillet avec le Roi de Prusse : la mere du jeune Prince, & le Landgrave de Hesse-Cassel son grand pere maternel, ont aussi fait une protestation au nom du pupil, prétendant que le Traité provisionel que je viens de citer, est trop avantageux au Roi de Prusse, qui de son côté en demande la prompte exécution, & qu'on le mette en possession de Dieren : ainsi cette affaire qu'on croyoit assoupie jusques à la fin de la guerre, va occasionner de nouvelles négociations pendant l'hiver, & les menaces ordinaires de rapeller les troupes Brandebourgeoises qui sont au service des Allies, vont recommencer.

Protestations au nom du Prince de Nassau contre le Roi de Prusse.

Somme nécessaire pour remplacer les Magasins.

III. Pour remplacer les provisions & les munitions de guerre qu'on a tirées des Places de Flandres, pour faire le siege de Bouchain, le Conseil d'Etat a demandé aux Etats Généraux la somme d'un million quatre cens mille florins Hollandois, qui sont

des Princes &c. Novemb: 1711: 357
font dix-sept cens cinquante mille livres de France, en ce non compris les fourages, les grains & autres choses nécessaires pour l'entretien des Garnisons pendant l'hiver, ni les fonds qu'il convient faire pour la Campagne prochaine.

IV. A mesure qu'on se flatte d'une prochaine Paix, plusieurs Ministres des Alliez viennent à la charge, pour demander aux Etats Généraux le payement des arrearages des subsides que la République Hollandoise leur doit: celui qui paroît le plus important, c'est le Comte de Tarouca Ministre de Portugal: Il donna sur ce sujet un mémoire au commencement d'Octobre, dans lequel il déclaroit, que si les Alliez sont hors d'état d'accomplir les conditions des Traitez qu'ils ont faits avec le Roi leur Maître; Sa M. P. étoit encore moins, de soutenir seule une guerre en Estramadoure, qui a ruiné ses Frontieres, épuisé ses Finances, & causé une espece de famine dans ses Etats.

V. Sur la fin du mois de Septembre, le Sicut du Moulin fameux Partisan, à la tête d'un détachement des Garnisons de Namur & autres Places de la Haute Meuse, traversa les Mairies de Breda & Boisleduc, passa ensuite le Canal qu'on nomme la *vielle Meuse*; alla dans l'Isle d'Altena, de la dépendance de la Province d'Hollande, pillâ le Château de Mewen, enleva 25. à 30. ostages depuis Workum jusqu'à Heusden; mit en allarme tout le Brabant Hollandois, se retira ensuite avec ses ostages & un riche butin, sans avoir perdu un seul homme. C'est là la seule expé-

*Demandes
faites aux
Hollandois
par leurs
Alliez.*

*Le Sr. du
Moulin Par-
tisan Fran-
çois va en
course jus-
ques en Hol-
lande.*

dition militaire, qui soit arrivée aux Pays-Bas, depuis la prise de Bouchain.

*Départ de
Mr. de Ba-
viere pour
Namur, &
douceur de
sa domina-
tion.*

*Eloge de Mr.
de Baviere.*

*Combien il
est aimé &
révéré par
les peuples
du Duché
de Luxem-
bourg.*

VI. Monsieur l'Electeur de Baviere, après avoir été trois mois & demi à Luxembourg, en partit le 8. Octobre, pour aller passer l'hiver à Namur: pendant ce jour, Son A. E. ne s'est uniquement occupée, qu'à régler les affaires du Gouvernement de sa nouvelle Souveraineté, à corriger les abus qui pouvoient s'être glissez par la succession des tems, & à rendre par lui-même la justice à ses nouveaux Sujets: outre les frequentes audiences publiques qu'il donnoit, il écoutoit en particulier tous ceux qui avoient quelque chose à proposer, ou à demander: toute sorte de personnes avoient un libre accez auprès de S. A. E. Elle écoutoit avec une patience & une bonté toute particuliere toute sorte de gens, même les Payfans les plus grossiers qui avoient quelque plainte à faire, ou quelque grace à demander: lorsqu'en parlant leur jargon, S. A. E. ne les entendoit pas, Elle se faisoit expliquer leurs raisons par les Gentilhommes qui se trouvoient près de sa personne.

Les Luxembourgeois ne peuvent se lasser d'admirer & de publier la sagesse, la grandeur d'ame, la bonté, la douceur, l'équité, la justice, & les autres vertus de leur nouveau Souverain, s'estimant très-heureux d'être devenus les Sujets d'un des meilleurs & des plus affables Princcs que Dieu ait établi pour le gouvernement des hommes.

Ce bienheureux peuple se loüe aussi extrêmement des manieres honnêtes, engageantes

des Princes &c. Novemb. 1711. 359

geantes & prévenantes de Mr. le Baron de Malknecht, premier Ministre de S. A. E. qui a comme rassemblé en sa seule personne toutes les éminentes qualitez necessaires à un veritable Ministre d'Etat : il a une penetration merueilleuse, & toutes les lumieres requises pour le maniemment des affaires publiques : il éclaircit en fort peu de tems celles qui sont les plus embrouillées, trouve des dénouemens aux difficultez qui se presentent, prévoit celles qui pourroient naître, & montre la route qu'il faut tenir pour les éviter : par sa vigilance il expedie promptement des affaires, qui ailleurs seroient de longue haleine : en un mot par sa politesse, par ses manieres douces & prévenantes, par sa grande droiture & son application aux fonctions de son Ministère, il a trouvé le secret de contenter tout un peuple ; talent très-rare au Siecle où nous sommes ! Dans toute sa conduite, si généralement applaudie, il ne fait que seconder l'inclination naturelle de Mr. l'Electeur son Maître.

*Portrait
de Mr. le
Baron de
Malknechts.*

Les Luxembourgeois ne se sont consolés du départ de ce Prince, que par les assurances qu'il leur donna de revenir dans cinq à six mois résider quelque tems parmi eux ; il est très-avantageux à un Etat, & fort consolant pour des Peuples qui vivent sous la domination d'un Souverain doux, juste & équitable de le voir de tems à autre : les Souverains ont cela de commun avec le Soleil, que plus il s'éloigne de nous & plus nous ressentons la perçante vivacité des glaçons : au contraire à mesure qu'il se rapproche de nôtre Emisphere, nous respi-

*Il est neces-
saire que les
Souverains
parcourent
souvent
leurs Etats.*

rons

rons une nouvelle vie (pour parler le langage des ames vegetatives ,) ses benignes influences produisent d'abord des fleurs, dont nous profitons des fruits dans la saison. Ainsi tout bien considéré, les Souverains, (sur tout dans les petits Etats) doivent parcourir leurs Provinces de tems à autre, & le plus souvent que l'étenduë des Pays qui leur sont soumis peuvent le permettre; mais avec très peu de suite, n'ayant avec eux que les gens absolument necessaires, & les Ministres les plus éclairez. Le devoir, l'honneur, l'équité de leur justice, leur propre interêt, le bien, le repos, le salut de leurs peuples, & même une sage politique les y convient. Ceux qui ne peuvent pas par eux-mêmes s'acquiescer de ce devoir souverain, devroient le faire par des Officiers ou des Ministres justes, sages, éclairez & populaires, à tout le moins tous les trois ans, & plus souvent s'il se pouvoit : ce seroit une espece de revûë générale de tous les Sujets d'un Etat, dans laquelle on remederoit à une infinité d'abus, d'injustices & de concussions, qu'un bon Souverain ignore & condamne toujours : on étoufferoit les murmures naissans, qui peuvent avoir de fâcheuses suites pour un Etat, l'on rechaufferoit & ranimeroit le zele & la fidélité des Sujets.

ARTICLE IX.

Contenant quelques nouvelles de Litterature
& autres remarques curieuses.

I. **O**N a imprimé à Paris chez Esprit Billiot, avec approbation & privilege deux ouvrages in octavo, qu'on trouve aussi à Verdun chez Claude Muguet : ce sont deux reponses contre la dénonciation faite par un Auteur inconnu, de la Theologie du Diocèse de Châalons, composée par Mr. Habert Docteur de Sorbonne*.

Réponses & Apologie de la Theologie de Mr. Haberts.

La première de ces reponses qui contient 168. pages, est faite par Mr. Pastel Censeur des livres, qui parle dans sa préface de cette dénonciation, comme d'une calomnie & d'une imposture des plus criantes : dans la première partie il expose simplement la doctrine de Mr. Habert sur les matieres de la grace, prouve que les principes de sa Theologie sont aussi differents de ceux de Jansenius, que la lumiere l'est des tenebres, & la verité de l'erreur. Que cet Auteur a poursuivi les Jansenistes dans tous leurs subtilifuges, & enseigné distinctement les propositions Catholiques, contraictoirement opposées à celles de ces Heretiques : dans la seconde partie il réfute les raisonnemens frivoles, dont le dénonciateur se sert pour rendre suspecte la personne & la doctrine de Mr. Habert.

II. La seconde reponse est la défense que Mr. Habert fait lui-même de sa Theologie : il a divisé cette reponse en quatre parties :

Autre réponse de Mr. Haberts.

tics :

* Voyez Août page 150.

ries : dans la première il justifie sa personne & sa conduite contre les calomnies de son dénonciateur, qui le dépeint dans son libel, *comme un Janseniste des plus dangereux, un hypocrite occupé à inspirer le poison de l'erreur, & à favoriser par une doctrine flatteuse la corruption des mœurs.*

Mr. Habert produit *primò* un grand nombre d'Eclésiastiques, qu'il a élevé pendant plus de quarante ans, qui ont servi l'Eglise, & qui la servent encore aujourd'hui avec édification dans plusieurs Diocèses du Royaume, sans aucun soupçon de Jansenisme ni de morale relâchée, comme autant de preuves vivantes, qui détruisent de pareilles calomnies. *Secundò* il rapporte les Theses qu'il a faites imprimer & soutenir publiquement, contre les erreurs de Jansenius & de ses disciples, dans le Seminaire de Verdun, qu'il a conduit près de 20. ans. S'il avoit été, dit il, tel que le dépeint le dénonciateur, comment est-ce que ceux qui veillent à découvrir le Jansenisme par tout où il est, & quelquefois même où il n'est pas, (devant lesquels il instruisoit & prêchoit ordinairement) ne l'ont-ils pas reconnu ?

Dans la seconde partie, Mr. Habert justifie le fond de sa doctrine, après avoir exposé le système de Jansenius, & les subterfuges de ses Disciples, il cède la plume à son dénonciateur, & le défie d'exposer plus nettement la doctrine de l'Eglise sur les cinq propositions condamnées, & de développer avec plus de clarté les artifices dont se servent les Jansenistes, pour imposer aux simples & éluder les décisions

de l'Eglise : il s'écrie contre la mauvaife foi & la rémerité de son adverfaire , de dénoncer à l'Eglise un Livre qui eft entre les mains de tout le monde, dont la feule lecture fuffit pour le convaincre de calomnie & d'impofture, lui attribuant ce qu'il n'a pas écrit, & difsimulant ce qui y eft écrit avec tant d'évidence; qu'ainfi il y a apparence qu'étant prévenu de fes opinions particulieres, il a deffein de décrier un Auteur Catholique dans l'efprit des gens du monde, qui n'entendent pas le Latin, ou qui ne veulent pas fe donner la peine d'examiner à fond ces fortes de queftions. Auffi cette prétenduë dénonciation fut reçûë avec tant d'indignation dans l'Univerfité de Paris, où elle fut qualifiée publiquement de *libelle diffamatoire*, que deux jours après qu'elle parut le dénonciateur en fit retirer tous les exemplaires.

Dans la troifiéme partie Mr. Habert rapporte tous les fiftêmes qu'on enseigne dans les écoles Catholiques, touchant la grace de Jesus Christ. Il dit, *qu'il a choisi le plus commun, dans lequel tous les Theologiens conviennent, excepté ceux qui suivent le pur fiftême de Molina, qui n'a pas encore penetré dans les Ecoles de Paris.* Il cite pour cet effet un grand nombre d'authoritez des plus celebres Theologiens, anciens & modernes, qui l'ont enseigné & qui l'enseignent à Paris, à Rome, & dans toutes les Univerfitez les plus fameufes; où la dostrine de ce Siftême qu'il a choisi, fe foûtient presque tous les jours dans les Theses publiques: d'où il conclud que le dénonciateur ne l'a pû accuser de Jansenisme, que parce qu'il ne fuit pas le Siftême de Moli-

na, qu'il prétend être le seul Orthodoxe.

Dans la quatrième partie, Mr. Habert explique les raisons qui l'ont empêché de suivre le Siftême de Molina; 1. Parce qu'il est nouveau, qu'il suppose que les Peres & les Theologiens qui l'ont précédé, n'ont pas eu la vraie intelligence du mystere de la grace, & par consequent renversé la tradition de l'Eglise, principal fondement de sa doctrine. 2. Parce que ce Siftême s'appuye plus sur les raisonnemens humains de la Philosophie, que sur les veritables principes de la Theologie. 3. Parce qu'ayant été deféré au saint Siege, il n'a pas été justifié ni approuvé de l'Eglise. 4. Enfin parce qu'il n'est nullement propre, pour ramener les Jansenistes, dont le prétexte pour ne pas obéir, a toujours été, *qu'on les vouloit obliger pour être Catholiques, de devenir Molinistes.*

Qu'ainsi la charité & la prudence demandent, que mettant à part la prévention qu'on peut avoir pour ce Siftême de Molina, on leur en propose un, qu'ils ne puissent rejeter; qu'on fasse ainsi jouir les Catholiques de la paix que les Souverains Pontifes & les autres Pasteurs de l'Eglise, ont tâché de nous procurer, & que Sa Majesté s'est efforcée de maintenir par son autorité: autrement bien loin d'esperer la fin d'une Guerre de Religion, qui afflige l'Eglise depuis si longtems, elle augmentera tous les jours de plus en plus, parce que ceux pour qui parle le dénonciateur, y envelopent tous ceux qui ne font pas de leur opinion. Voilà l'essentiel de ce qui est contenu dans les *deffenses de Mr. Habert*, qui remplissent 190. pages d'un caractère plus menu que celui de ce Journal.

des Princes &c. Novemb. 1711. 365

III. Voici une Enigme qu'on donne à deviner : mais pour éviter à ceux qui ne sont pas à portée d'envoyer leur explication sans frais, on leur en donnera le mot le mois prochain.

Je suis toujours rempant tant sur mer que sur terre ; Enigme.

*Tout chetif que je suis chacun me considere ,
Quoi que peu respectable, par moi, par mes amis.*

Je soûmets à mes ordres les grands & les petits.

IV. La nature bizarre fourni souvent matière à l'esprit de l'homme d'exercer la *Femme qui* connoissance de ses lumieres, plus bornées *accouche* aux uns qu'aux autres. Voici trois diffé- *d'un fils,* rens sujets qui meritent l'attention & les *avec un So-* reflexions des curieux. *leil & un*

Thamasse Prioux, femme d'un nommé *Christ sur la* Robinet, du lieu de Warq proche Mezie- *poitrine.* res, est accouchée d'un fils, qui est né avec la figure d'un Soleil, où l'on expose le Saint Sacrement, distinctement marqué sur sa poitrine : on y voit même la trace d'un Christ, qui est d'une plus grande blancheur que le reste de la figure : ce Soleil est renversé & un peu relevé en bosse ; de sorte que pour le bien voir & le distinguer, il faut se mettre derriere le garçon & regarder la figure par dessus son épaule. La mere dit que dans le tems qu'elle devoit enceinte elle regarda fixement & avec une très grande application le Saint Sacrement exposé dans le Soleil.

On demande comment ce Soleil a pû se former sur la poitrine de l'enfant, pour *Question sur* ce sujet. *ce sujet.* quoi

quoi il est renversé & le haut en bas ?

*Juif qui a
le nom de
Dieu écrit
sur les yeux
en Hebreu &
en Grec.*

V. Il y a quelque tems qu'on a vû un jeune Flamand né Juif; sur un de ses yeux on voyoit écrit visiblement le nom de Dieu en Hebreu, & dans l'autre le même nom écrit en Grec; les lettres qui composoient ce nom adorable étoient jaunes, comme de l'or pur sur une prunelle; & du plus beau bleu celeste sur l'autre. Bien que ce garçon eût l'œil vif, il ne voyoit de jour les objets que confusément, mais il assuroit qu'il voyoit la nuit assez distinctement.

*Questions
sur ce sujet.*

On demande aux curieux, comment ces lettres ont pû venir en cet endroit ? Pourquoi le jour ce garçon ne voyoit que confusément ? & d'où vient qu'il distinguoit mieux les objets durant la nuit ?

*Femme qui
accouche de
trois especes
de souris.*

VI. Au mois de Septembre dernier, la femme d'un Menuisier d'Abbeville ayant depuis deux ans les marques d'une véritable grossesse, ne pouvant accoucher, se crût enforcée, mais ayant pris quelque remede, qu'on lui dit être bon contre le sort, elle se trouva bientôt si pressée d'accoucher, que son mari eut à peine le tems d'appeller une voisine à son secours. Elle vit tomber trois paquets envelopez de membranes qui remuoient : elle ouvrit un de ces paquets d'où il sortit quelque chose qui s'échapa, que le chat prit & mangea. On ferra les deux autres paquets : Madame la Marquise de Blemond, qui en fut avertie, les fit porter chez elle, où un Chirurgien les ouvrit en sa presence : on y trouva deux petites bêtes qui véquirent pendant huit heures, elles étoient grosses chacune comme une souris sans poil, ayant quatre pieds semblables

des Princes &c. Novemb. 1711. 367
 bles à des mains de petits enfans, une queue
 comme celle des souris, un ongle ou corne,
 qui ne tenoit qu'à un filet, la tête grosse &
 ronde par le haut, la langue & les oreilles
 comme un enfant, une grande gueule sans
 dents: les yeux noirs & ronds, un cerné noir
 tout au tour tenant lieu de demi cercle que
 forme les sourcils d'un enfant: lorsque la
 femme eut acouchée de ces trois petits mon-
 stres, son corps fut tout couvert de gâle:
 Madame de Blemond a fait envoyer ces deux
 petites bêtes à l'école de Medecine à Paris,
 qui apparanment donneront lieu à quelque
 sçavante dissertation.

ARTICLE X.

*Contenant la Naissance, le Mariage, & la
 Mort des Princes & autres Personnes Illustres.*

I. **N**OUS anonçâmes le mois dernier *Baptême
 du Prince
 de Frise.*
 la Naissance du jeune Prince de
 Nassau Stadhouder, ou Gouverneur he-
 reditaire de Frise &c. Ce Prince qui vint au
 monde le premier Septembre, fut baptisé
 à Lewarde le dix du même mois, & fut
 nommé *Guillaume Charles Henri-Frise.*

Au mois de Septembre, Madame la Du-
Naissances;
 chesse de Saxe Eysenach acoucha d'une
 Princesse.

Le même mois Madame de Berwick,
 Epouse du Duc de Berwick Maréchal de
 France, donna naissance à un fils.

Son Altesse Royale Madame la Du-
 chesse de Lorraine acoucha d'une Prince-
 se fort heureusement la nuit du 15. au 16.
 Octobre: par cette naissance Dieu a en par-
 tie

tie reparé la perte que L. A. R. de Lorraine firent il y a quelques mois, du Prince aîné, & des deux Princesses qui leur restoient: les Peuples de Lorraine & de Bar, qui avoient partagé la douleur que la Cour ressentit au mois de May, par la mort du Prince & des deux Princesses, ont fait éclatter leur joye dans cette rencontre, principalement les Bourgeois de Bar, qui se mirent sous les armes, de même que la Garnison: chacun donna des marques d'un zèle & d'une fidélité extraordinaire, par le carillon des cloches, des feux de joye &c. On n'avoit pas accoutumé de faire ces réjouissances publiques pour la naissance des Princesses, seulement pour les Princes qui sont les appuis de la Couronne.

Mariages. II. Le Comte de Stafford, connu ci-devant sous le nom de Milord Rabbi, Ambassadeur d'Angleterre en Hollande, épousa au mois de Septembre la fille du Chevalier Johnson.

Morts. III. Le Comte de Jersey ci-devant Ambassadeur d'Angleterre en France, & Plenipotentiaire à la Paix de Ritswick, mourut à Londres d'une attaque d'apoplexie: Il étoit destiné à remplir la Charge de Garde du Sceau privé, qui fut donné peu de jours après à l'Evêque de Bristol.

Le 21. Septembre Madame la Princesse de la Tour-Tassis mourut à Francfort sur le Main, des suites d'une couche, (néanmoins assez heureuse en apparence,) qu'elle eut le 19. Elle s'appelloit Elisabeth Auguste, fille du Comte de Hohenloë, nièce de Mr. l'Electeur de Mayance.

F I N.

TABLE

DES ARTICLES

Du mois d'Octobre 1711.

	pag.
ARTICLE I. <i>Espagne & Portugal.</i>	309
ARTICLE II. <i>France.</i>	315
ARTICLE III. <i>Italie.</i>	319
ARTICLE IV. <i>Suisse.</i>	325
ARTICLE V. <i>Allemagne.</i>	328
ARTICLE VI. <i>Etats du Nord.</i>	334
ARTICLE VII. <i>Angleterre.</i>	348
ARTICLE VIII. <i>Hollande & Pais-Bas</i>	354
ARTICLE IX. <i>Litterature.</i>	361
ARTICLE X. <i>Naissances & Morts des Princes & autres Personnes Illustres.</i>	367

